X   1re circ.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GARD

PREMIERE CIRCONSCRIPTION
NIMES 1

Union pour la Nouvelle République

CANDIDATURE

PIERRE GAMEL

Electrices, Electeurs,

Après le 13 Mai, au moment des grandes inquiétudes, au moment du désarroi et de la Peur de la Guerre Civile, le Général DE GAULLE est sorti de sa retraite pour nous redonner l'espoir, pour trancher avec sérénité, autorité, ordre et méthode les grands problèmes dont les solutions, toujours différées, faisaient la faiblesse de notre Pays.

Tous ceux qui, fidèles à sa pensée, l'ont toujours suivi sont réunis aujourd'hui dans l'UNION POUR LA NOUVELLE REPUBLIQUE. C'est avec l'investiture de l'Union pour la Nouvelle République que je me présente à vos libres suffrages, avec à mes côtés en qualité de remplaçant, notre ami : **Paul TONDUT.**

Mon programme : c'est celui que j'avais en 1940 lorsque je suis entré dans la Résistance, c'est celui que j'avais dans les geoles de la Gestapo après mon arrestation, c'est celui que j'avais au camp de la mort de Buchenwald, il est marqué dans ma chair et dans mon âme.

Mon programme : c'est celui que j'avais en 1947, lorsque à la demande personnelle du Général DE GAULLE, j'ai créé le R.P.F. dans le Gard, c'est celui de collaborer étroitement et sous son autorité à l'œuvre de redressement à nouveau entreprise par lui.

Aimer notre Pays avec passion et le servir.

Pierre GAMEL

Appel du Comité Electoral

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le Comité Electoral que je préside présente la candidature de **Pierre GAMEL** comme député de la première circonscription de Nimes.

La compétence en matière économique de notre candidat est reconnue de tous ses pairs qui depuis 1944 l'ont maintenu à la Présidence de la Chambre de Commerce de Nimes.

Mais je dois rappeler les titres qui l'ont fait désigner par ses amis politiques animés du désir de faire triompher les idées pour lesquelles ils combattent depuis de nombreuses années.

Dans les circonstances présentes, à l'heure où le destin du pays est dans les mains de **Charles DE GAULLE,** nous n'avons qu'un désir, c'est celui de le voir soutenu et aidé dans son action gouvernementale par des hommes ayant donné dans le passé des preuves de leur fidélité au chef du Gouvernement.

Qui pourrait contester les titres de Pierre GAMEL ?

Résistant de la première heure. Première personnalité gardoise arrêtée en 1943 par la Gestapo. Douloureux déporté de Buchenwald.

En 1947, à la demande du Général DE GAULLE, désireux de créer le Rasssemblement du Peuple Français dans le département du Gard, il répond immédiatement «Présent», les Français patriotes se groupent autour de lui et comme fondateur du R.P.F. du Gard, il a la joie du triomphe des Elections Municipales de 1947. Un coup d'arrêt est porté à la ruée séparatiste et l'espoir renaît au cœur de tous les nimois épris de liberté.

En 1951, ce sont les objectifs du R.P.F. qu'il essaie de faire triompher, mais il est victime de la conjugaison des intérêts politiques du système qui font barrage à l'avènement de l'homme et des idées qui devaient triompher après le 13 Mai 1958.

Le grand élan de Septembre dernier lors du Référendum ne doit pas être brisé. GAMEL est un de ceux qui par leur action ont assuré le triomphe de la Constitution de la Vme République.

Notre candidat ne cherche pas une situation. C'est par devoir à l'égard du pays et par fidélité à l'égard du Général qu'il a accepté de présenter sa candidature.

Notre Comité a désigné comme remplaçant-suppléant notre compagnon **Paul TONDUT.** C'est également un fidèle.

TONDUT est élu Conseiller Municipal depuis 1947. Ses qualités d'administrateur l'ont fait unanimement apprécier de la population nimoise et l'ont fait désigner comme candidat d'union des partis nationaux aux dernières élections cantonales. Frustré de ce siège par des manœuvres que le Tribunal Administratif a condamnées, sa valeur personnelle et son courage lui ont valu la sympathie de ses concitoyens.

Pierre GAMEL et Paul TONDUT, la population les a vus à l'œuvre : leur compétence, leur sens du devoir, l'esprit qu'ils ont apporté à la défense du bien public, donnent l'assurance que le choix du Comité Electoral, correspond aux vœux des Electeurs.

Le Président du Comité Electoral
Albert DROUOT,
Conseiller Général du Gard